



# AMRF

info :

CAD

---

*Qu'est-ce que le  
«CAD»*

---

Le CAD est un terme qu'on entend un peu partout et qui est censé être le plus écologique et le plus économique, mais qu'en est-il? Le CAD, ou Chauffage à Distance, est un système qui permet de centraliser une chaufferie pour distribuer par la suite plusieurs consommateurs, au lieu d'avoir plusieurs chauffages individuels.

---

*Est-ce écologique?*

---

Est-ce réellement écologique? La réponse est: ça dépend! Le CAD qui est proposé par les fournisseurs d'énergie est un chauffage à distance qui parcourt plusieurs centaines de mètres, voire plusieurs kilomètres. En sachant que pour chaque kilomètre de conduite posée, il y a une perte de 30% d'énergie, ce qui implique de produire plus d'énergie pour compenser. Toute cette chaleur est perdue. En résumé, si vous avez besoin de 10 kilowatts pour votre habitation, il faudra en produire 13,33. Les installations de chauffage modernes, n'ont que 1 à 2% de pertes; vous ne produisez que ce que vous consommez. Les centrales de chauffe pour la production de CAD sont basées sur l'incinération des déchets. Le problème est que nous trions nos déchets, ce qui a pour conséquence de diminuer le combustible pour ces centrales de chauffage. La solution a été vite trouvée, les entreprises qui gèrent ces incinérateurs, achètent les déchets dans d'autres cantons, et si besoin, dans d'autres pays. Toutes ces manipulations pour vous vendre, à coup de marketing écologiques, de l'énergie. Ils doivent faire du bénéfice, pas de l'écologie.

---

*Est-ce économique ?*

---

Est-ce réellement économique? La réponse est: non! Tous les spécialistes dans le domaine de la thermie (domaine qui s'occupe de la production de chaleur) savent que le coût au kilowatt est 2 fois plus cher que tous les autres systèmes de chauffage. Avec ce qui est expliqué ci-dessus, les charges pour garantir la distribution de chaleur sont élevées, et répercutées sur les factures des clients. Il est impératif de bien lire les contrats, et exiger un temps de réflexion. Si le commercial vous incite à signer immédiatement, (faute de quoi vous perdez les avantages financiers) est à la limite de la légalité. Et s'ils le font, c'est qu'ils n'ont pas confiance en la qualité du produit qu'ils vous vendent !

---

*Faut-il bannir les  
CAD ?*

---

Le chauffage à distance est une solution qui peut, si elle est réfléchie, devenir intéressante. Au lieu de parcourir de longues distances et perdre énormément d'énergie inutilement, on peut tout simplement faire de petits chauffages à distance plus efficaces. Si on installe une chaufferie qui sert à fournir un quartier de villas ou plusieurs immeubles proches, c'est intéressant. Il faut juste respecter une distance d'une cinquantaine de mètres au maximum. De cette façon on limite les pertes sur la distance de distribution, on économise sur les pompes de circulation pour distribuer l'eau chaude aux consommateurs, et surtout on a une gestion plus efficace et rapide des éventuelles pannes.

---

*CAD local*

---

Avec un CAD local, il y a une réflexion qui se fait naturellement, on adapte les kilowatts nécessaires à la demande, et une petite réserve est prévue afin d'être réactif en cas d'augmentation d'habitants consommateurs (naissances, couples, etc.).